

Communiqué - France Assos Santé – 10 juin 2019

## Crise des urgences :

### Pour un Plan Marshall de l'accès aux soins en France

**France Assos Santé est solidaire des urgentistes et appelle les pouvoirs publics à pallier le manque d'effectifs et de moyens. Nous demandons également à ce que tout soit (enfin) mis en œuvre pour lutter contre les déserts médicaux. Pour faire baisser la charge sur les urgences, il faut rendre à nouveau accessibles la médecine de ville et la médecine de garde, partout et pour tous.**

Les services d'accueil d'urgence (SAU) connaissent une crise profonde depuis plusieurs années à laquelle aucune solution n'a été trouvée. Les missions parlementaires, audits et rapports se succèdent, parvenant toujours aux mêmes conclusions : le système est à bout de souffle. Le nombre de passages aux urgences augmente de façon exponentielle (+15% en 4 ans), sans que les effectifs ni les moyens ne suivent. La prise en charge se dégrade, les délais d'attente s'allongent dangereusement et les conditions de travail deviennent intenable pour les personnels soignants. Conséquence de cette situation : une perte de chance pour les patients, en particulier les plus âgés<sup>1</sup> ou les plus vulnérables, avec des risques accrus d'accidents médicaux et **une hausse de 23% de la mortalité**<sup>2</sup>.

**Manque de moyens ET défaillance de l'offre de soins de ville.** Le manque chronique d'effectifs et de moyens est évidemment en cause, mais pas seulement : la défaillance de l'offre de soins de ville induit un transfert forcé vers les urgences de patients qui n'ont rien à y faire. Les récentes études montrent que 20% des patients pris en charge aux SAU relèvent en réalité de la médecine de ville. Or l'insuffisance de l'offre ou son inaccessibilité (éloignement, délais d'obtention d'un rendez-vous, précarité socio-économique...) fait des urgences le seul recours possible pour des millions de Français. 12% des Français n'ont toujours pas accès à un médecin traitant. Les délais pour obtenir un rendez-vous chez certains spécialistes se comptent souvent en mois. Quelles solutions pour les usagers dans pareil cas ? Les urgences.

**Pour France Assos Santé, la situation n'est plus acceptable.** Nous n'avons nul besoin d'une énième mission parlementaire ni d'un énième rapport. La situation nous la connaissons. Les solutions aussi.

**Ce dont nous avons besoin, et vite, c'est d'un véritable Plan Marshall de l'accès aux soins en France. Nous demandons :**

- Des financements urgents et suffisants pour l'hôpital public, à commencer par les services d'urgence, pour davantage d'effectifs et des moyens techniques adaptés.
- Un plan ambitieux de lutte contre les déserts médicaux, des services de médecine de garde mieux dotés<sup>3</sup> et une meilleure répartition de l'offre de soins sur le territoire. Les dispositions prévues dans la loi Santé sont insuffisantes. Nous demandons des mesures fermes, coercitives si nécessaire. Il en va de l'égalité de tous devant le soin.

---

#### Contact presse :

Antoine Henry – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95 – [ahenry@france-assos-sante.org](mailto:ahenry@france-assos-sante.org)

<sup>1</sup> La prise en charge aux urgences est au moins **deux fois plus longue pour les personnes âgées**. Cf. Rapport 2019 de la Cour des comptes : *Les urgences hospitalières : des services toujours trop sollicités* - février 2019 - Cour des comptes

<sup>2</sup> Etude sur l'attente à risque aux urgences. Après pondération, le taux de mortalité à l'hôpital était de 7,8% chez ceux qui avaient attendu, contre 6,3% chez des patients comparables hospitalisés rapidement :

[https://afmu.revuesonline.com/articles/lvafmu/abs/first/lvafmu\\_2019\\_sprurge001007/lvafmu\\_2019\\_sprurge001007.html](https://afmu.revuesonline.com/articles/lvafmu/abs/first/lvafmu_2019_sprurge001007/lvafmu_2019_sprurge001007.html)

<sup>3</sup> 36% des secteurs de garde en France sont aujourd'hui couverts par moins de 10 médecins volontaires.